

Zeitschrift: Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Band: 37 (1980)

Heft: 10: Présentation de la nouvelle structure J + S

Artikel: J+S hier et aujourd'hui

Autor: Rätz, Willy

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-997282>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

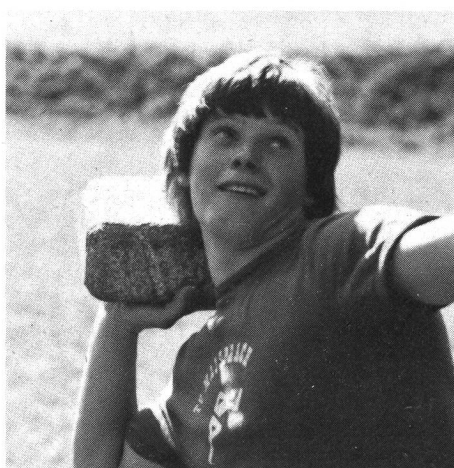
J + S hier et aujourd'hui

Willy Rätz

Le mouvement Jeunesse + Sport, représentant l'élément principal de la nouvelle loi fédérale encourageant le sport, a été introduit en 1972. Son but est de parfaire l'entraînement sportif des jeunes de 14 à 20 ans, ainsi que de les amener à vivre sainement. Cette nouvelle institution a remplacé l'enseignement postscolaire de la gymnastique et des sports qui était limité à la jeunesse masculine et organisé selon d'anciennes conceptions. Le moment était venu d'ouvrir ce mouvement également aux jeunes filles. Ainsi, compte tenu de l'essor du sport moderne, notre jeunesse peut participer aujourd'hui librement à J+S qui lui propose un vaste choix de disciplines sportives. La formation des moniteurs a été également restructurée et approfondie, afin de créer les meilleures conditions possibles pour pouvoir disposer, à l'avenir, de cadres bien qualifiés.

Dès le début, les jeunes sont accourus en grand nombre, sans toutefois déclencher une vague d'enthousiasme. On était persuadé que ce mouvement se développerait de telle manière à englober un demi-million d'adolescents, mais jusqu'à ce jour il n'y a que 325 000 qui participent à J+S. Les motifs sont multiples. Certes, la

force de rayonnement de J+S a été surestimée initialement, mais il est extrêmement difficile de convaincre les non sportifs à faire du sport. Le choix des activités de loisirs peu exigeantes mais attrayantes est tellement grand que nombre de jeunes ne peuvent y résister. Il faut également relever que l'introduction de J+S ne s'est pas déroulée comme prévu dans toutes les fédérations. Il y a encore aujourd'hui de nombreuses sociétés de grandes fédérations qui ne profitent pas des avantages qu'offre J+S. Ce désintéressement est certainement dû à un manque d'information, à un jugement erroné de J+S mais aussi à une certaine commodité. Précisons aussi que l'élan pris en 1972 a vite été freiné par la situation financière délicate de la Confédération. J+S a également été touché par les mesures d'économie devenues nécessaires. La première saignée imposant la suppression quasi totale des avantages dans les domaines du transport et de l'examen médical sportif date déjà de 1975. Elle a été suivie d'une deuxième en 1976 infligeant une réduction des subsides versés pour les camps scolaires et leur exclusion de l'assurance militaire.



Ces faits donnent peut-être une image pessimiste. Mais il ne faut pas croire que ce nouveau mouvement, fixé dans la loi fédérale, ait échoué. J+S a trouvé un grand écho et dispose d'une structure de base solide. Il est devenu également l'associé d'un grand nombre d'organisations qui s'occupent de l'éducation physique de notre jeunesse. 3000 experts, 30 000 moniteurs et 300 000 participants sont des chiffres importants dans la lutte contre le manque de mouvement et les autres fléaux de notre temps. Le succès d'une institution comme Jeunesse + Sport dépend étroitement de l'esprit d'initiative et de l'engagement des moniteurs. Les diri-

geants, eux, sont tenus de surveiller le développement, d'analyser les expériences faites et d'adapter l'enseignement et l'administration aux besoins. Prenant cette tâche très au sérieux, il a fallu apporter constamment des retouches à la structure de J+S, et malgré leur effet positif, ces modifications ont provoqué un certain malaise. Pour éviter ces conséquences néfastes, on a décidé de ne procéder, à l'avenir, que périodiquement aux changements nécessaires. En 1981 donc, ce sera la première fois que des innovations toucheront à la fois la structure de l'enseignement et le secteur administratif de J+S. Ces modifications sont tellement radicales qu'il a été nécessaire d'élaborer une nouvelle ordonnance départementale et une nouvelle édition des directives de l'EFGS et du guide administratif. Par la même occasion, on a simplifié le texte de ces documents pour les rendre mieux intelligibles.

Les travaux de révision, qui ont duré plus de deux ans, furent dirigés principalement par le groupe de travail pour le développement de J+S, présidé par Monsieur Wolfgang Weiss et composé de collaborateurs de l'EFGS, de 4 chefs de services cantonaux pour J+S ainsi que de représentants de différentes commissions d'experts de la Commission fédérale de gymnastique et de sport, à savoir les commissions pour J+S, pour l'éducation physique à l'école et pour les fédérations sportives. Des groupes de travail ont été formés pour traiter des questions particulières, plus précisément la collaboration avec les organisations de jeunesse, la gestion du matériel et la refonte des directives. Une grande importance a été accordée à la coopération des organes et des fonctionnaires de J+S qui ont été intégrés dans ce travail de développement. En l'occurrence, on a consulté la commission d'experts, les inspecteurs, les chefs des services cantonaux, les chefs de branche, les commissions des branches, les experts ainsi que les délégués pour J+S des fédérations.

Ces préparatifs sur grande échelle ont permis d'aplanir les obstacles sur le chemin qui devrait mener à l'approbation de ces modifications. La Commission fédérale de gymnastique et de sport a accepté les propositions en mars, et aujourd'hui nous savons aussi que le chef du département mettra la nouvelle ordonnance, datée du 15 octobre 1980, en vigueur le 1er décembre 1980.

La nouvelle conception de Jeunesse + Sport, présentée ci-après, est le résultat d'une œuvre collective et nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont contribué à faire de J+S une institution moderne qui répond aux besoins de notre jeunesse.